

## STRATEGIE 2017-20 RELATIVE AUX PARTENARIATS

### Contexte

Cette stratégie de partenariats s'inscrit dans le cadre du **Programme 2017-20** de la Fédération genevoise de coopération. Elle a donc pour finalité de contribuer à l'objectif général de celui-ci :

#### Objectif général du Programme 2017-20

**La FGC contribue au développement durable dans le Sud et à la réflexion sur les enjeux globaux et sur les relations équitables avec les pays en développement en menant une coopération adaptée et de qualité réalisée avec les populations locales, et en mettant en oeuvre des moyens de sensibilisation et d'information diversifiés aptes à toucher divers publics genevois.**

En outre, ce document, approuvé par l'Assemblée générale de la FGC en mars 2016, stipule :

*Le présent document définit dans ce contexte et sur cette base les orientations stratégiques de la FGC pour les années 2017-2020. En cohérence avec celles-ci, une Stratégie spécifique sera déclinée concernant l'information et la communication, qui sera différenciée selon les publics cibles, les outils déployés et sur la base d'indicateurs précis pour évaluer son efficacité et son efficacité. Une autre Stratégie spécifique déclinera les axes, objectifs et indicateurs de résultats du programme Partage des Savoirs. Enfin, une troisième Stratégie sera consacrée aux partenariats non financiers de la Fédération. Ces trois stratégies seront proposées respectivement par la Commission d'Information (conformément à sa tâche statutaire), le Groupe Stratégique du Partage des Savoirs et la Secrétaire Générale, à la validation du Conseil».*

***Informers, échanger, construire ensemble, entre acteurs de terrain, représentants de milieux internationaux ou académiques et expertise associative et citoyenne, sensibiliser les jeunes et un large public a toujours été un aspect clé de l'engagement de la FGC et de ses associations membres, en vue de mettre Genève en mouvement. Cela est plus que jamais nécessaire, pour renforcer la reconnaissance et l'engagement en vue d'un monde plus solidaire.***

Tisser des partenariats a toujours été au cœur du projet FGC. Citons ici les mots de Christiane Escher, une figure fondatrice de la Fédération : « Seul on ne peut rien. On ne fait pas les choses seul, on les fait avec les autres ».

Encore plus nécessaire aujourd'hui, cette construction de partenariats remplit ainsi plusieurs fonctions de consolidation institutionnelle du collectif FGC, notamment:

- offrir à ses membres un espace pour l'expression et la contribution au débat
- offrir à ses membres l'accès à la réflexion d'autres acteurs
- renforcer sa présence publique et sa capacité de mobilisation
- avoir des relais dans des espaces de la société où la FGC n'a pas forcément accès
- publier des documents en collaboration avec d'autres institutions
- accroître sa visibilité et notoriété au cœur de Genève
- accroître les ressources financières disponibles pour les projets
- échanger des expériences et bonnes pratiques
- contribuer activement à la réflexion générale sur le développement.

Les objectifs fixés dans cette stratégie sont bien entendu échelonnés sur la période que couvre le Programme 2017-20.

### Cadre institutionnel de la stratégie

Selon l'Article 14 des Statuts, **le Conseil est l'instance responsable à la fois de définir les orientations stratégiques et politiques** de la Fédération et de fixer les priorités des alliances stratégiques de celle-ci :

#### Article 14

*Le Conseil a notamment pour fonction de :*

*[...]c. de mener la réflexion et prendre les décisions aux niveaux politique et stratégique; il suit*

*et participe au débat sur l'évolution des politiques de développement;*

*[...]*

*e. de décider de la participation FGC à d'autres réseaux;*

*f. de coordonner avec le Secrétaire général la représentation de la FGC auprès de ses différents partenaires;*

Quant à la mise en œuvre des priorités établies par le Conseil, leur **mise en œuvre relève essentiellement du cahier des charges du-de la Secrétaire général-e- SG**, dont elle constitue une part importante de cette fonction :

*8.6 Assurer les relations avec les bailleurs de fonds (BF).*

*8.7 Renforcer la participation de la FGC dans les réseaux de la coopération internationale.*

*Assurer la responsabilité du réseau externe, en particulier :*

*• Garantir et promouvoir les rapports et alliances institutionnelles (Fédérations, FEDERESEAU, Fondations, Universités, Centres de Recherche, organisations et organismes internationaux, etc.).*

## Périmètre de la Stratégie

Le modèle de la FGC se fonde sur un triple partenariat :

- **Partenariat entre les AM et leurs partenaires dans le Sud.**
- **Partenariat entre les AM, qui constitue la Fédération.**
- **Partenariat entre la FGC et les pouvoirs publics et autres acteurs.**

Le premier type de partenariat relève du choix spécifique des membres de la Fédération en fonction des objectifs qu'ils se fixent dans le cadre de leur coopération sur le terrain. Le deuxième tient aux valeurs, au fonctionnement et à la division et complémentarité des responsabilités entre la FGC et ses membres.

Ainsi, c'est bien au troisième type de partenariat que se réfère la présente stratégie.

Plus concrètement, elle se réfère à l'objectif spécifique 4 du Programme 2017-20: Elargissement et renforcement des partenariats de la Fédération.

Dans les faits, il est rare de trouver un partenariat exclusivement financier, car les rapports que la Fédération entretient avec les collectivités publiques passent aussi par un dialogue sur la coopération, par un échange d'information et de compétences, ainsi que par une réflexion partagée. Néanmoins, le Programme distingue pour des raisons pratiques deux types de partenariats : les partenariats financiers et non financiers. Nous allons donc suivre dans cette stratégie le choix méthodologique du document programmatique de la FGC.

## Objectif

La Stratégie s'inscrit pleinement dans les priorités fixées dans le Programme 2017-2020 de la FGC, telles que ses membres les ont voulues. C'est pourquoi elle reprend les axes de celui-ci en les déclinant opérationnellement.

Elle intervient en cohérence et en complémentarité avec la Stratégie d'Information et de Communication et la Stratégie de Partage des Savoirs.

### Objectif de la stratégie

**La stratégie a pour objectif l'élargissement et le renforcement des partenariats de la Fédération.**

Résultat 4.1<sup>1</sup>. Les partenaires institutionnels de la FGC sont plus nombreux et leur collaboration se diversifie et s'intensifie

Depuis 2010, la FGC a vu augmenter de plus de 700'000 CHF la participation financière des communes. Parmi elles, celles qui ont des accords cadres avec la FGC sont passées de 3 à 11.

<sup>1</sup>

La numérotation des Résultats correspond au Programme 2017-20 de la FGC approuvé par l'AG de mars 2016.

Avec ou sans accord cadre, à ce jour, 16 communes contribuent financièrement à la FGC.

Néanmoins, il est de plus en plus difficile de convaincre de nouvelles communes à soutenir financièrement des projets de la FGC en dépit des démarches réalisées auprès de ces dernières.

Une étude<sup>2</sup> publiée par le Canton de Genève en 2015 a révélé que les 45 communes genevoises contribuent toutes à la solidarité internationale. Ces contributions sont très variables, puisqu'elles vont de 200 CHF par année pour une petite commune rurale à 5'445'435 CHF annuels pour la Ville de Genève.

Parmi les communes allouant plus de 50'000 CHF annuels à la solidarité internationale 9 d'entre elles ne collaborent pas avec la FGC : Coligny, Thonex, Vandoeuvres, Collonge-Bellerive, Anières, Pregny, Bardonnex, Cartigny et Puplinge.

*Responsables: SG -  
Président - SE*

*Indicateurs de résultat: Le  
nombre de partenaires /  
Le nombre de services ou  
collaborations avec les  
partenaires/nombre  
d'activités*

*Valeurs cibles : 1 nouveau  
et 3 par année*

Malgré les différentes prises de contact par la FGC, ces communes sont rétives à collaborer avec la Fédération.

Dans le but de favoriser un rapprochement et une meilleure connaissance que ces communes ont de la FGC, il est nécessaire de prévoir au moins une activité publique annuelle de la Fédération dans l'une de ces communes.

Par ailleurs, les réseaux de contacts privilégiés que les membres de la Fédération entretiennent avec celles-ci doivent être mis à profit pour mieux faire connaître le travail réalisé par la FGC et étendre le réseaux des communes partenaires. Des mécanismes ad-hoc pourront être mis en place par le Conseil pour encourager ce travail de réseautage des membres auprès de ces collectivités locales en faveur de la Fédération.

Enfin, un rapprochement avec l'Association des Communes Genevoises- ACG doit être recherché. Celle-ci offre une plateforme institutionnelle qui regroupe l'ensemble des communes. C'est un lieu de visibilité et de dialogue privilégié pour la FGC dans le futur.

Pour les collectivités qui collaborent d'ores et déjà avec la FGC, il conviendra d'élargir la gamme d'activités et de services à l'intention de nos partenaires institutionnels (rencontres, expertise, séances avec partenaires terrain, formation, etc.). Par ailleurs, il est souhaitable de convaincre plus de communes partenaires à signer des accords cadres de collaboration pluriannuelle avec la Fédération (5 communes partenaires ne travaillent à ce jour pas encore sous cette modalité).

Sur le plan cantonal, en tenant compte du fait que la contribution à la FGC a été réduite de 17% en 2013, la Fédération considère indispensable que cette part soit augmentée pour atteindre au minimum le montant de 2012, également dans une logique d'équivalence avec les contributions des autres bailleurs publics.

Les contacts avec les élu-e-s des partis de toutes sensibilités politiques représentés dans les parlements communaux et cantonal doivent être poursuivis et intensifiés, en ligne avec la Stratégie d'information et de communication.

### *Politique de coopération*

En tant qu'acteur de la coopération, la FGC se doit de suivre et de s'impliquer dans le développement de la politique suisse et internationale de coopération. Certains de ses membres sont très actifs dans ce domaine, tandis que d'autres ont fait le choix de concentrer plutôt l'ensemble de leurs énergies à la mise en œuvre et suivi des projets. C'est tout particulièrement pour ces derniers que la FGC doit pouvoir servir de portevoix et de relais en coordination avec les membres plus actifs dans ce domaine.

La FGC maintiendra son soutien et sa participation à la Coalition Suisse des ONG et à Alliance Sud. Elle en relayera les réflexions et actions auprès du réseau des membres. A ce propos, il convient de rappeler l'utilité de ces deux réseaux dans le cadre de l'Appel contre la Pauvreté lancé au printemps pour contrer les velléités de coupes budgétaires au niveau fédéral.

Le Foraus, pour sa part, se veut être un pont entre la recherche et la réflexion politique. Il regroupe des jeunes chercheurs en sciences sociales et économiques de différentes universités suisses et formule des recommandations sur la politique étrangère, et donc aussi sur la coopération, à l'intention des décideurs politiques et du grand public. Il fonctionne sur un modèle de participation bénévole. Au fil de ces dernières

<sup>2</sup> Davidshofer S. et Tawfik A. (2015) *Etat des lieux de la solidarité internationale à Genève*. Genève, Service de la Solidarité Internationale du Canton de Genève.

années, le *Foraus* est devenu une plateforme nationale de référence en matière de politique étrangère. Un partenariat sera recherché pour l'organisation d'activités publiques, en particulier en lien avec la coopération et d'autres secteurs de la politique étrangère suisse ainsi que sur la thématique de la place de la société civile dans la Genève internationale. En 2014 un premier contact a été établi. Il conviendra de le reprendre pour concrétiser des axes de collaborations d'intérêts mutuels.

Au niveau international, le Global Call Against Poverty – GCAP est la plus grande coalition mondiale de la société civile du Nord et du Sud. Elle a pour objectif la réduction des inégalités. Ce réseau particulièrement actif dans le cadre de ODM, poursuit actuellement son action en lien avec les ODD. Le GCAP est également actif dans le cadre des négociations et sommets relatifs au financement de la coopération (Accra, Busan, Addis Abbeba, etc.). La Suisse a été historiquement peu active dans ce réseau. La FGC, aspire donc à s'impliquer et au besoin à y servir de relais pour le FEDERESEAU.

Finalement, la FGC favorisera l'organisation et la participation réciproque à des événements et des actions de formations entre la Fédération, la DDC, la DGVS et le SSI. Par ailleurs, elle veillera à la circulation de publications, papiers de réflexions et tout autre produit de connaissance utiles pour la qualité des interventions sur le terrain.

#### Résultat 4.2. Le réseau des partenaires non financiers de la FGC s'étend

La FGC est l'un des principaux acteurs de la société civile dans le domaine de la coopération internationale à Genève. Elle et ses membres, sans prétendre en avoir le monopole, contribuent sur le plan de la pratique et de la réflexion à la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

La Fédération réaffirme son intention de consolider ses liens avec la société civile à Genève et dans le Sud.

Elle est consciente que Genève est un lieu unique où les décideurs internationaux, y compris la société civile, définissent et discutent l'agenda du développement, où de nombreux acteurs qui mènent des actions de développement dans différents contextes nationaux sont présents et où des institutions de recherche débattent et réfléchissent sur les enjeux de la coopération.

Genève est donc un terreau hors du commun, auquel la FGC aspire à apporter sa contribution par l'expertise de ses membres et où elle souhaite également puiser des éléments au bénéfice *in fine* des projets soutenus.

Pour renforcer ces liens avec cette Genève internationale solidaire, la FGC a besoin de consolider ces partenariats institutionnels avec des acteurs clés. Ce choix des partenariats doit être guidé par la finalité poursuivie (accéder à des espaces de réflexion, à des informations, porter la voix de la Fédération dans ces espaces, acquérir une visibilité et notoriété, atteindre des publics cibles, etc.) et les efforts que celle-ci est en mesure d'investir (temps, personnes, organisation d'événements, budgets, etc.) pour ainsi tendre des ponts de collaboration ciblée. Il sera nécessaire de procéder à une révision de la participation de la Fédération à des réseaux à l'aune de ces critères.

Ainsi, la FGC aspire à être, avec ses membres, plus active au sein de la société genevoise et de la Genève internationale et à développer des partenariats diversifiés avec des institutions académiques, internationales et avec des ONG non membres de la Fédération.

Les domaines prioritaires pour la formation d'alliances dans le cadre du Programme 2017-20 son :

- Les ODD
- Le développement durable
- La politique de coopération
- La communication /médias(prioritaire aussi pour la Stratégie d'Informations et de Coopération (SIC))
- La jeunesse et l'éducation (prioritaire aussi pour la SIC)
- Autres thématiques sectorielles et géographiques en lien avec la coopération

#### Les ODD

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté les 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 qui ont succédé, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, aux 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cet agenda constitue le cadre de référence du développement pour l'ensemble des pays

Responsable: SG avec l'appui du Pds et de la Communication

Indicateurs de résultat: le nombre de nouveaux partenaires par année / nombre d'activités par année organisées en partenariat.

Valeurs cibles : 1 et 2

signataires, ainsi que pour les acteurs de la coopération et pour le Programme que s'est donné la FGC.

C'est pourquoi, il s'agit pour la Fédération de faire face à deux types de défis en lien avec ces ODD. Le premier relève de sa capacité à contribuer au suivi international depuis les projets qu'elle soutient. Il est en ce sens nécessaire de construire un partenariat avec les organisations sur le plan genevois qui mènent une réflexion sur ce processus, en particulier le SDG-HUB de l'Université de Genève et le Millenium Institute.

Par ailleurs, la Fédération doit revoir son instrument de gestion des données qui est essentiel pour garantir un reporting axé sur les ODD, et qui contribue à l'Objectif Spécifique 1.3 du Programme 2017-2020 et qui vise à documenter et rendre disponibles l'expertise et l'expérience des AM par le développement d'une « base de données projets pour disposer de données agrégées sur les résultats obtenus » (p 23). Et bien entendu, celle-ci devra permettre à la Fédération d'intensifier sa communication sur la base des projets en fonction des ODD. L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne – EPFL, qui collabore déjà avec le SDG-HUB pourrait être amenée à devenir l'institution partenaire de la FGC pour ce point.

Le deuxième défi relève de l'approfondissement des connaissances liées à cet agenda et des différentes politiques susceptibles d'y contribuer. Dans ce domaine, le travail avec les membres plus avancés dans cette démarche au sein de la Fédération est cruciale, ainsi que différentes institutions académiques comme l'UNI-GE et l'IHEID, ainsi que l'ING. Ce travail se fait aussi en lien avec le FEDERESEAU. Certaines Fédérations, dont la FEDEVACO et Latitude 21, ont par exemple d'ores et déjà commencé à intégrer les ODD dans leurs stratégies respectives et ont mis sur pied des activités pour une appropriation de cet agenda par leurs membres

### *Le Développement Durable*

La plupart des associations membres de la FGC ont mis au centre de leur démarche le Développement durable. Dans ce cadre, un certain nombre d'entre elles ont choisi de travailler ensemble des thématiques spécifiques. C'est le cas notamment de la Plateforme de Souveraineté Alimentaire qui regroupe 10 organisations.

La FGC a ainsi en son sein une expertise issue à la fois du terrain et de la réflexion collective de ses membres qui font d'elle un lieu de réflexion sur le développement durable.

Pour élargir cette réflexion et ainsi contribuer à transversaliser le développement durable dans chacun des projets soutenus par la Fédération, deux organisations présentes à Genève sont stratégiques.

La première est Biovision. La Fondation pour un développement écologique (Biovision) a pour objectif d'améliorer durablement les conditions de vie des personnes vivant en Afrique, et de préserver la nature comme base de toute vie. Elle a pour but d'améliorer la compétence globale et la pertinence des projets en son sein, de renforcer ses actions liées à sa mission de sensibilisation et de déployer sa mission de partage des savoirs. Un partenariat a été signé en 2015 avec cette organisation, pour promouvoir la transmission des savoirs et l'échange d'informations entre les associations membres de la Fédération et le réseau de Biovision. En particulier dans le secteur de l'agro-écologie et des ODD. Il s'agira ainsi de mettre en œuvre des activités concrètes pour matérialiser cette convention au bénéfice des deux organisations et principalement des membres de la Fédération.

La deuxième organisation clé en matière de Développement Durable à Genève est le Geneva Environment Network. Ce Réseau est un partenariat coopératif de 75 organisations qui se consacrent à l'environnement et au développement durable et qui sont basées à Genève (Organisations des Nations Unies, organisations non gouvernementales, collectivités locales et entités académiques genevoises). Créé en 1999 avec l'appui de l'Office fédéral pour l'environnement et sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement – PNUE, ce réseau a pour but de renforcer la coopération et le dialogue entre ses membres. Comme acteur important de la société civile à Genève travaillant en faveur du Développement Durable au Sud, la FGC trouvera dans ce réseau un lieu de réflexion et d'échanges ainsi qu'un espace influent où faire entendre sa voix et celle de ses membres. En outre il s'agit du principal espace d'articulation entre la société civile genevoise et le système onusien en matière de développement durable. Pour la FGC ce réseau lui permet aussi d'être informée des publications et événements du système des Nations Unies à Genève, d'y participer et d'apporter sa contribution. A titre liminaire il convient de souligner que le canton et la ville de Genève sont membres de ce réseau.

### *Communication et médias*

La FGC est consciente qu'*il ne suffit pas de bien faire, encore faut-il pouvoir le montrer*.

Ainsi, en ligne avec la SIC, la FGC cherchera des partenariats, notamment avec les médias touchant les divers publics cibles (et en particulier ceux couvrant un large spectre), afin d'élargir son rayonnement, de renforcer son ancrage et de se faire mieux connaître du public genevois.

Dès 2014, un partenariat avec la Tribune de Genève (TDG) pour la publication de suppléments, a permis de toucher un large public et de mieux faire connaître les différentes facettes du travail de la Fédération. Des retours

très positifs nous ont déjà été donnés par des personnes d'appartenances institutionnelles ou politiques très diverses, qui ont reconnu avoir une image plus claire et positive du travail de la Fédération. La TdG a par ailleurs couvert différentes activités de la FGC, notamment le voyage des élus au Sénégal. Le bilan de cette collaboration avec ce quotidien ayant la plus large diffusion sur le canton est très positif. Cette collaboration sera donc poursuivie. Par ailleurs, une présence dans d'autres médias écrits, comme par exemple Le Temps, est souhaitable pour accroître la visibilité de la Fédération et la reconnaissance du travail de la coopération auprès d'un public plus large.

Il est encore nécessaire de renforcer, en cohérence avec le Programme 2017-20 et la SIC, la dimension visuelle de la communication de la FGC. Ainsi des partenariats avec des télévisions seront recherchés, en particulier avec Léman Bleu, télévision locale genevoise et la RTS. De plus, la présence de la FGC sur les ondes fera aussi l'objet d'une attention spécifique et sera consolidée en particulier avec la 1<sup>ère</sup> de la RTS et Radio Cité.

Le travail de faire connaître l'action de la Fédération ne passe pas uniquement par la diffusion d'information à travers des médias susceptibles de toucher un large public, mais aussi en amont par une sensibilisation des journalistes et des futurs journalistes à l'importance de la coopération.

C'est pourquoi, dès 2016 la FGC est devenue membre du Club Suisse de la Presse et aspire à réaliser périodiquement des activités publiques dans cet espace point de référence d'une large partie des journalistes basés sur le canton. Il sera en outre nécessaire d'explorer les moyens d'intervenir dans le cadre de la formation de ce corps professionnel. Des contacts seront établis avec les principaux centres de formation de journalisme. Le but étant de sensibiliser les journalistes à la thématique du développement dès leur formation, de manière à ce qu'ils soient plus ouverts à traiter systématiquement des informations liées à la coopération dans l'exercice de leur profession.

La Stratégie d'Information et de Communication de la FGC précisera sur cette base et sur la base du Programme 2017-2020 les axes prioritaires d'action ainsi que les activités principales dans ce domaine pour les années 2017-20.

### *Jeunesse et éducation*

La jeunesse a été priorisée depuis de nombreuses années, en particulier dans les différentes stratégies de communication et d'information de la FGC.

En capitalisant sur l'expérience de la pièce « Dans la peau du monde », une collaboration avec le DIP, notamment avec son département du développement durable et Education 21 en négociation en 2016, pourra ouvrir la voie à un partenariat à long terme pour garantir une présence chaque année de la Fédération dans les écoles genevoises.

Compte tenu de l'importance de l'éducation pour la sensibilisation dans le nord et le travail au Sud, cette thématique doit faire l'objet d'une réflexion spécifique et continue à la FGC. Des partenariats avec des organisations telles que NORRAG permettraient à la Fédération à renforcer ce pilier. Cette organisation basée à Genève est un réseau multi acteurs dont les objectifs sont d'analyser et influencer les politiques internationales d'éducation et de formation en particulier dans le domaine de la coopération.

Enfin, nos liens avec Education 21 dont nous sommes membres seront approfondis.

### *Autres thématiques sectorielles et géographiques en lien avec la coopération*

La FGC encourage ses membres à travailler en réseau sur des thématiques spécifiques et/ou géographiques. Pour accompagner ce travail, des partenariats seront établis avec l'UNIGE, l'IHEID, ou les HES, de manière à compléter la richesse des savoirs pratiques issus du travail de terrain par une réflexion plus théorique propre à ces institutions académiques. Inversement, ces dernières pourront confronter leurs recherches aux réalités des pays dans lesquels travaillent les membres de la FGC.

Pour la région Amérique latine un partenariat de collaboration sera exploré avec la Société Suisse des Américanistes. En ce qui concerne l'Afrique, un dialogue sera amorcé avec le délégué du rectorat de l'UNIGE pour l'Afrique de manière à identifier les axes d'une possible collaboration avec la FGC, compte tenu du fait que l'UNIGE aspire à créer un centre d'études africaines.

Suite à l'introduction en 2015 du co-financement dans les projets de développement, la FGC a pris l'engagement dans son Programme d'épauler ses membres dans ce travail de recherche de financements. C'est pourquoi la Fédération identifiera les principales institutions susceptibles de contribuer à la consolidation des compétences de recherche de fonds et de gestion des partenariats financiers, tels que SWISSFUNDRAISING.

Par ailleurs une révision des réseaux actuels où la Fédération est présente en suivant les critères de pertinence/utilité pour la FGC et de capacité de s'investir effectivement doit être faite périodiquement par le Conseil. Début 2015, le Conseil avait déjà examiné les partenariats non financiers de la FGC. Compte tenu de l'approbation du Programme 2017-20, qui en précise les critères, cet exercice devra être reconduit<sup>3</sup>.

#### Résultat 4.3. : Les synergies et collaborations avec le FEDERESEAU sont plus nombreuses

Finalement, la Fédération trouve dans le FEDERESEAU, le Réseau des Fédérations cantonales de Coopération, un partenariat stratégique au-delà des spécificités propres à chaque canton.

La collaboration notamment en matière d'incidence sur les élus nationaux s'est avérée d'une grande utilité en 2016.

La volonté de renforcer le partenariat entre les 7 Fédérations cantonales a été reconfirmé en 2016 et est inscrit dans le programme 2017-20. Il s'agira d'investir davantage dans le partage et la mise en commun de compétences, services, moyens et experts au sein du FEDERESEAU.

Afin de converger vers un socle commun de qualité au niveau du FEDERESEAU et de développer des synergies et collaborations entre les programmes ou activités de Partage de Savoirs. Des liens et réunions ont lieu depuis plusieurs années entre les Commissions techniques des différentes fédérations. Ces réunions sont des moments de partage d'expérience et de dialogue et se sont avérées très fructueuses, Il serait de ce fait souhaitable d'organiser des rencontres respectives également entre les Conseils et les Commissions d'informations. En l'occurrence des bonnes pratiques dans les autres Fédérations cantonales telles que le clip de Fribourg Solidaire sur un franc par habitant/an ou le travail de Latitude 21 sur les Objectifs de Développement Durable pourraient être utiles à la Fédération.

Enfin, il convient de renforcer le travail coordonné des Fédérations pour participer au débat et aux actions sur les politiques publiques de coopération aux niveaux local, cantonal, fédéral et international et partager ces débats et réflexions au sein du réseau FGC. Par exemple, l'action conjointe et coordonnée du FEDERESEAU auprès des élu-e-s fédéraux-ales des différents cantons romands lors du débat parlementaire sur les budgets de la coopération s'est avéré très efficace.

*Responsable: SG*

*Indicateurs de résultat:  
nombre d'actions de  
coopération organisées  
avec une autre fédération.*

*Valeurs cibles : 2*

Document validé par le Conseil, le 6 septembre 2016

MRR 29-09-2016

<sup>3</sup> Liste des partenariats non-financiers annexée